

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC
SUR LE PROJET DU PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION (PPI)
DU SITE INDUSTRIEL « AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE » À RICHEMONT

Le plan particulier d'intervention (PPI) est un dispositif opérationnel mis en place par les services de l'Etat, pour planifier les premières mesures de protection de la population en cas d'accident majeur sur un site industriel, en lien étroit avec l'exploitant.

Le projet de PPI du site industriel « Air Liquide France Industrie » à Richemont, classé Seveso Seuil Haut, fera l'objet d'une consultation du public pendant une durée d'un mois, du 30 octobre au 30 novembre 2020 inclus, dans les communes de Guénange, Richemont et Uckange, et dans les locaux de la sous-préfecture de Thionville.

Le dossier mis à la disposition du public comporte :

- le projet de PPI,
- un registre de consultation.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance du projet de PPI et formuler ses observations :

1) Sur le registre ouvert à cet effet :

☛ Aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies :

- **Guénange** : les lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h – 13h30 à 17h
le mercredi : de 8h30 à 12h

- **Richemont** : du lundi au vendredi : de 9h à 12h – 14h à 17h

- **Uckange** : du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h – 13h45 à 17h30

☛ À la **sous-préfecture de Thionville** :

- du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30 – 13h15 à 15h30

- le vendredi de 8h30 à 11h30

2) Sur internet à l'adresse suivante :

<http://www.moselle.gouv.fr/index.php/Politiques-publiques/Securite-Defense-et-Risques/Risques-majeurs/PPI-Plan-Particulier-d-Intervention/PPI-Consultation-publique>

Dans le contexte épidémique actuel, il est recommandé au public de privilégier la transmission de ses observations par voie dématérialisée, via l'adresse mail suivante : pref-consultation-publique-ppi@moselle.gouv.fr

À l'issue de la consultation publique, le projet de plan sera approuvé par un arrêté préfectoral.